Fondation
Fiminco

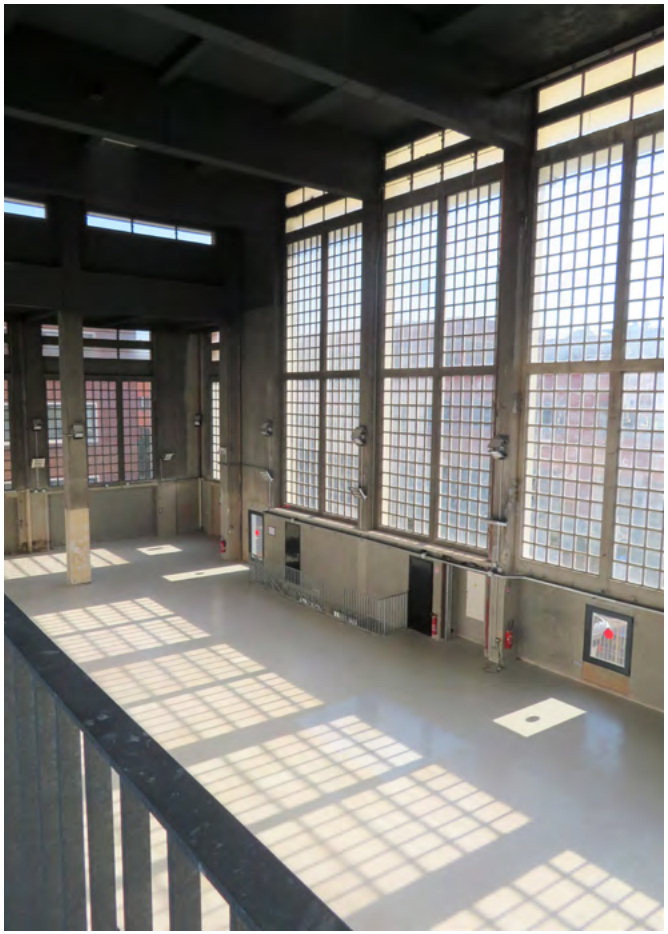


© Axelle Poisson

APPEL À CANDIDATURE

RÉSIDENCE DE LA FONDATION FIMINCO À ROMAINVILLE

Date limite de candidature : 10 avril 2022



© Fondation Fiminco

PRÉSENTATION DE LA FONDATION FIMINCO

La Fondation Fiminco a réinvesti une ancienne friche industrielle à Romainville, aux portes de Paris, afin d'en faire un lieu ressources au service des artistes internationaux.

La Fondation Fiminco accueille chaque année une résidence de 11 mois à destination des artistes de toutes nationalités pour leur permettre de développer leurs travaux et leurs recherches.

L'objectif de la Fondation est de soutenir les résidents tout au long de leur processus créatif, en accompagnant leur évolution professionnelle et artistique sans contreparties attendues (œuvres, dons, etc).

Inauguré en octobre 2019, le site s'étend sur 11 000 m² et comprend cinq bâtiments distincts, dont une Chaufferie de 14 mètres de hauteur sous plafond, devenue un lieu d'exposition.

Ce site singulier regroupe **la résidence internationale d'artistes de la Fondation Fiminco**, des espaces d'exposition ainsi que six galeries d'art :

Air de Paris

Galerie Jocelyn Wolff

In Situ Fabienne Leclerc

Galerie Sator

Quai 36

Maëlle Galerie

Ce nouveau quartier culturel accueille également les réserves actives du **Fonds régional d'art contemporain d'Île-de-France** (Frac Île-de-France), l'école d'art et de design américaine **The New School Parsons Paris**, la société de production audiovisuelle **Gingerlemon**, la maison d'impression **Après Midi Lab** et la galerie - librairie et atelier **Laurel Parker Book**.



© Martin Argyroglo

MODALITÉS DE CANDIDATURE

QUI PEUT CANDIDATER ?

La Fondation Fiminco lance un appel à candidature à destination **d'artistes plasticiens et visuels de toutes disciplines**, en vue d'une résidence de recherche, de création et de production à Romainville, aux portes de Paris, **d'une durée de onze mois**.

Le programme de résidence s'adresse à des artistes **résidant en France et à l'étranger, sans limite d'âge**, qui peuvent attester d'un parcours professionnel en devenir ou significatif.

La Fondation accepte les candidatures de duos et collectifs, cependant les conditions d'hébergement et de travail sont les mêmes que pour les artistes seuls.

PROCESSUS DE SÉLECTION

1. Les dossiers de candidature complets et intelligibles sont présélectionnés.

2. Les artistes présélectionnés reçoivent un formulaire de candidature à renvoyer en amont des entretiens de sélection.

3. Un jury composé de professionnels du monde de l'art et de la culture réalise une sélection des candidats sur dossier. Ils seront ensuite sollicités **pour un entretien** en présentiel ou en visio-conférence.

CALENDRIER

10 Avril 2022
Date limite de l'envoi du dossier de candidature

Mai 2022
Jury et entretiens des candidats présélectionnés

Juin 2022
Annonce des artistes lauréats

Septembre 2022
Entrée en résidence

INFORMATIONS CLÉS

12 artistes
Lauréats en résidence à la Fondation Fiminco

11 mois
Durée de la résidence à Romainville
De septembre 2022 à juillet 2023

Des ateliers techniques

Céramique	Gravure
Construction	Photo & Vidéo
Graphique	Sérigraphie

Des ateliers collectifs

Exposition et revue de fin de résidence



Terrasse de la résidence



Cuisine partagée

Photos © Fondation Fiminco

MODALITÉS DE SOUTIEN AUX ARTISTES

HÉBERGEMENT

Chaque artiste résident dispose d'un studio individuel meublé avec une salle de bain privative (entre 20 et 25 m²) ainsi que des cuisines et des espaces de vie communs.

ATELIERS

Les artistes bénéficient d'un espace de travail dans des ateliers collectifs spacieux. Des ateliers techniques (Céramique, Construction, Graphique, Gravure, Photo & Vidéo, Sérigraphie) sont à leur disposition.

AIDE À LA PRODUCTION

Une aide à la production allant jusqu'à **6 000 euros TTC** pour toute la durée de la résidence, est allouée aux artistes sur justificatif et avec la supervision de l'équipe de production.

SOUTIEN ADMINISTRATIF

La Fondation Fiminco soutient les artistes dans leurs démarches administratives : demandes de visa et le cas échéant, peut les orienter dans leurs recherches de bourses complémentaires.

ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

Les résidents bénéficient d'un accompagnement artistique et technique selon leurs besoins et en accord avec le projet qu'ils souhaitent développer : aide technique à la production, à la diffusion et aide à la communication (vidéos individuelles de présentation des artistes et de leurs travaux).

PARTICIPATION ARTISTIQUE

Les artistes sont impliqués s'ils le souhaitent, dans la programmation et médiation de la Fondation Fiminco tout au long de leur résidence à travers des interventions rémunérées. La résidence se clôture avec une exposition collective en juin 2023.

FRAIS DE TRANSPORT

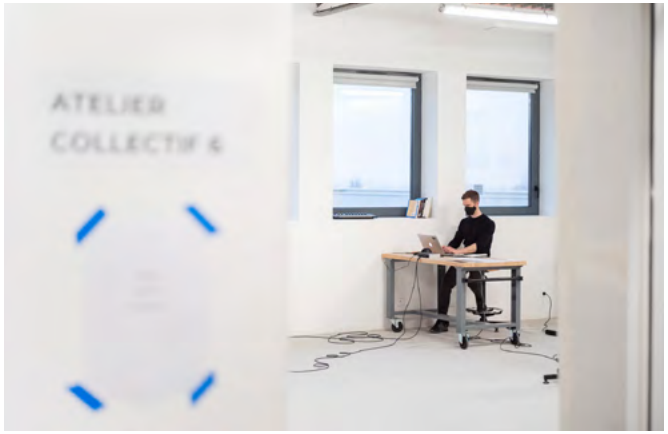
La Fondation Fiminco prend en charge un aller/retour depuis et vers le pays d'origine des artistes et un abonnement annuel aux transports en commun de la région Île-de-France.

COURS DE LANGUE

Des cours de français sont proposés aux artistes internationaux afin de faciliter leur intégration et leurs échanges.



Atelier Collectif © Fondation Fiminco



Atelier Collectif © Martin Argyroglo

CONDITIONS D'ACCUEIL DE LA RÉSIDENCE

ACCUEIL

La résidence d'artistes de la Fondation Fiminco s'inscrit sur une durée de 11 mois, de septembre 2022 à juillet 2023.

PRÉSENCE

La résidence de la Fondation Fiminco requiert une présence quotidienne et continue ainsi qu'un hébergement sur site des artistes résidents durant toute la durée de la résidence.

Toute absence de longue durée doit faire l'objet d'un échange avec l'équipe de la Fondation afin de permettre la bonne réalisation du projet.

Les dates d'arrivée et de départ des artistes en résidence sont fixées par la Fondation Fiminco en concertation avec chaque artiste.

LOGEMENT

Un logement individuel est mis à la disposition des artistes en résidence, selon une attribution faite par la Fondation Fiminco.

Les conditions d'hébergement et de travail pour les duos et collectifs sont les mêmes que pour les artistes seuls : une chambre et un seul atelier seront attribués.

À l'arrivée et à la sortie des artistes en résidence à la Fondation Fiminco, un état des lieux contradictoire est effectué.

L'artiste en résidence s'engage à user paisiblement des différents locaux mis à sa disposition en les conservant en bon état et à signaler tout dysfonctionnement observé. Il s'engage à respecter l'environnement de vie et de travail des autres résidents.
La résidence de la Fondation Fiminco est un logement non fumeur ne pouvant accueillir les animaux domestiques.

ACCÈS AU LOGEMENT

Les artistes en résidence se font remettre à leur arrivée les clés de leur logement et un badge d'accès aux bâtiments et à leurs étages.

CADRE JURIDIQUE

Une convention de résidence entre la Fondation Fiminco et l'artiste est signée à l'arrivée du résident dans les locaux. Le règlement intérieur de la résidence est accessible sur le site internet de la fondation.

DOSSIER

Le dossier de candidature peut être rédigé en français ou en anglais, il doit être exporté au format **PDF uniquement**, et en **un seul dossier.**

Le dossier doit être adressé par email uniquement à l'adresse :
residency@fondationfiminco.com
avant le 10 avril 2022



Salon partagé au sein de la résidence © Axelle Poisson

Merci de classer votre dossier **dans l'ordre suivant :**

DOCUMENTS OBLIGATOIRES
(si la candidature ne contient pas ces éléments, elle ne sera pas prise en compte) :

1/ Un CV dans lequel l'artiste mentionnera sa formation et son parcours artistique.

2/ Une note d'intention (2 pages maximum) expliquant les directions de recherches que l'artiste souhaite explorer pendant les 11 mois de résidence.

3/ Une synthèse de la note d'intention (1.000 caractères maximum) résumant les directions de recherches que l'artiste menera durant sa résidence.

4/ Un dossier artistique / portfolio (15 pages maximum) présentant un ensemble d'œuvres récentes représentatives de la démarche de l'artiste.

5/ Lettres de recommandation (3 maximum) adressées au jury, soutenant l'artiste pour son projet et écrites par des professionnels avec lesquels l'artiste a collaboré (galeries, bourses, ect.)

DOCUMENTS FACULTATIFS

6/ Liens, publications, vidéos
Tout document que l'artiste jugera utile de communiquer au comité de sélection sous forme de liens internet (participation à des conférences ou symposiums, articles de presse, films, interviews, etc.)

7/ Une courte vidéo de présentation
(5 minutes maximum)
La candidature pourra être accompagnée d'une courte vidéo dans laquelle l'artiste présente son parcours et son travail.



CRÉATION ARTISTIQUE ET ACTIONS CULTURELLES

© Martin Argyroglo



Inauguration de la Micro Folie, Fondation Fiminco, 2021.
© Martin Argyroglo



Vue de l'exposition Plein Feux, Fondation Fiminco, 2021.
© Fondation Fiminco

OUVERTURE SUR LE TERRITOIRE ET MÉDIATION AVEC LES PUBLICS

UN LIEU OUVERT À TOUS

La Fondation Fiminco propose tout au long de l'année des évènements variés entièrement gratuits pour un large public (expositions, performances, conférences, rencontres, ateliers et cours d'Histoire de l'art).

La résidence de la Fondation est aussi un lieu de sensibilisation à la création contemporaine, ouvert sur son environnement, où les résidents peuvent aller à la rencontre des visiteurs.

ACTIONS DE MÉDIATION

La Fondation développe depuis son ouverture des partenariats avec des institutions culturelles, des collectivités locales, des établissements scolaires et des associations du territoire, afin de mener des projets éducatifs, artistiques et culturels pour des publics éloignés de la culture.

Dans cette perspective, la Fondation a noué différents partenariats, notamment avec l'Établissement public territorial Est Ensemble, La Villette et le Département de la Seine-Saint-Denis pour encourager la mise en place de projets d'éducation artistique et culturelle au sein d'établissements scolaires et d'équipements culturels du territoire.

Ces collaborations permettent aux artistes en résidence qui le souhaitent de participer à des rencontres avec le public, de mener ponctuellement des ateliers ou de proposer un projet d'action culturelle à plus long terme, en lien avec la Fondation et les partenaires concernés.





Photos © Martin Argyroglo

Vues de l'exposition Plein Feux, Fondation Fiminco, 2021.

INTERVENTIONS ARTISTIQUES ET EXPOSITION COLLECTIVE

RENCONTRES ET DIFFUSION

La résidence de la Fondation Fiminco se présente comme un lieu de professionnalisation qui aide les artistes à gagner en visibilité sur la scène artistique française et à s'ancrer dans un réseau.

Les artistes sont accompagnés par l'équipe de la Fondation tout au long de leur résidence. La Fondation organise à cet effet des rencontres avec des professionnels du monde de l'art : commissaires, collectionneurs, galeristes, amis de musées, journalistes et critiques d'art, notamment lors d'*Open Studio*.

Des portes ouvertes seront également organisées, permettant au public de découvrir sur une journée entière les ateliers et les espaces de création des artistes.

TEMPS D'INTERVENTIONS

La Fondation Fiminco souhaite proposer aux artistes des temps d'interventions artistiques *in situ* et hors les murs.

Ces moments d'expression donnent un aperçu de leur processus créatif, favorisant l'exploration de nouvelles pratiques.

Pensés de manière ponctuelle, ces événements permettent une réappropriation des espaces, l'occasion pour eux de s'implanter sur le territoire et dans la programmation artistique de la Fondation.

RESTITUTION DE FIN DE RÉSIDENCE

Après 11 mois de recherche, de création et de production, les artistes investissent l'espace de la Chaufferie pour une exposition collective. L'opportunité pour les artistes de présenter durant un mois les travaux initiés ou développés pendant leur résidence.

Face aux publics, leurs recherches et créations se mêlent, se confrontent et se distinguent pour une autre vision de leurs pratiques.

Envisagé comme un temps de réflexion, de tentative et d'expérimentation, l'exposition marque la fin de leur résidence.

LES ESPACES DE LA RÉSIDENCE



© Martin Argyroglo

ESPACES DE VIE



Cuisine partagée © Fondation Fiminco



Salon partagé © Fondation Fiminco

Chaque artiste résident dispose d'un studio meublé avec une salle de bains privative (entre 20 et 25 m²) ainsi que deux cuisines partagées, équipées et ouvertes sur une terrasse.

Des espaces de vie communs sont également à la disposition des résidents, notamment des salons partagés.



Chambre © Axelle Poisson



Cuisine partagée © Axelle Poisson



Atelier de gravure



Atelier sérigraphie

LES ATELIERS TECHNIQUES

Les artistes ont à leur disposition un large éventail d'ateliers de production qui sont continuellement développés et étendus par la Fondation en fonction de l'évolution de la résidence et des besoins. Des chefs d'ateliers accompagnent régulièrement les résidents dans l'approfondissement de leur pratique artistique.

Atelier de gravure

Atelier équipé d'une presse (plateau de 160 x 300 cm), permettant de réaliser des travaux de très grand format. L'atelier permet de travailler différents types de gravure : taille douce, alugraphie, et taille d'épargne (en relief).

Atelier de sérigraphie

Atelier équipé d'une table d'impression (152 x 101 cm), d'une insoleuse, d'un bac de dégravage.

Atelier de construction

Atelier équipé de différentes machines, notamment électroportatives, dédiées au travail du bois et du métal (défonceuse, ponceuse, perceuse à colonne, poste à souder...) permettant la réalisation des travaux de construction.

Atelier de céramique

Atelier équipé d' un four céramique (160 L) ainsi que plusieurs types de grès et d'émaux adaptés aux différentes températures.

Atelier graphique

Atelier équipé d'ordinateurs et d'imprimantes, des logiciels de la Suite Adobe Creative, d'un traceur, d'un scanner, d'un écran calibré et de petit matériel de découpe.

Studio photo

Studio permettant la prise de vue photographique, équipé d'éclairages, d'un appareil photo numérique et d'une chambre photographique.

Studio vidéo

Atelier permettant l'étalonnage et le montage. Espace mutualisé en collaboration avec la société de production Gingerlemon.



Atelier de construction

Photos © Fondation Fiminco

LES ATELIERS D'ARTISTES

ATELIERS COLLECTIFS

Repartis sur plusieurs niveaux du bâtiment et à proximité des autres espaces de vie et de production, des ateliers collectifs spacieux et lumineux, équipés de mobilier et de rangement sont proposés aux artistes. Regroupant entre 2 et 3 artistes, ils offrent à chaque créateur un espace de travail dédié.



Atelier collectif



Atelier collectif

Photos © Martin Argyroglo



© Gingerlemon

Fondation Fiminco
43 rue de la Commune de Paris
93230 Romainville
France
www.fondationfiminco.com

@fondationfiminco

@fondationfiminco

@fondationfiminco

@ffiminco

@fondationfiminco



Vue de l'exposition *Negotiating Borders*,
Fondation Fiminco, 2020
© Martin Argyroglo

Fondation — — Fiminco